



LES ARCHERS DU CHAPITRE GCO BIHOREL
 ont le plaisir de vous inviter au **Concours salle : 2 x 18 m**

Ville de **BIHOREL**

Sélectif pour les championnats de France, de Normandie, Départemental et le challenge du cd 76

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 NOVEMBRE 2021

Gymnase Georges Hébert, domaine du Chapitre à Bihorel allée Gérard Philippe

Coordonnée GPS N 49°28' 13.313 E 1° 8' 36.341

Le pass sanitaire est obligatoire conformément aux directives du ministère des sports

HORAIRES

	Samedi après midi	Dimanche matin	Dimanche après midi
Greffe	13h30	8h00	13h30
Entraînement	13h45	8h15	13h45
Inspection du matériel pendant l'échauffement			
Début des tirs	14h10	8h40	14h10

Remise des récompenses dimanche vers 17h30 (sous réserve de décision contraire de la municipalité et dans le respect des règles sanitaires et des gestes barrières)

GREFFES suivant réglementation FFTA

BLASONS

Arcs à poulies	De cadets a S3	Tri spot de 40
Arcs classiques	Poussins 8, 9 et 10 ans Benjamins, Minimes	Blasons de 80 samedi après midi Blasons de 60
	Autres catégories	Blasons de 40 ou tri spots de 40 (à préciser lors de l'inscription).
Arcs nus	Cadets (Minimes et cadets) Autres catégories	Blasons de 60 Blasons de 40 ou tri spots de 40 (à préciser lors de l'inscription).

RECOMPENSES

En individuel aux trois premiers de chaque catégorie.	
Par équipe (l'inscription est à faire avant le début des tirs)	3 tireurs classiques dont 1 femme ou 1 jeune 3 jeunes (toutes catégories confondues) 3 archers Bare Bow 3 archers poulies

INSCRIPTIONS : 6 euros toutes catégories ou 11 euros pour 2 départs

Règlement à établir à l'ordre du G.C.O.B. Tir à l'Arc et à adresser à :

MALLET Bruno 37 rue Ferdinand Cartier 76960 NOTRE-DAME DE BONDEVILLE

Inscriptions possibles par mail à bruno.j.mallet2@wanadoo.fr

Aucune inscription par téléphone

Téléphone en cas d'urgence au 06 72 51 42 50 (de 18 à 20 heures)

Les inscriptions seront définitives dès la réception du règlement par courrier dans un délai de 8 jours.

Tenue blanche ou tenue du club et chaussures de sport obligatoire.

Arbitre responsable : Mr BARY Yves

Une buvette sera à votre disposition suivant la réglementation sanitaire et sous réserve de l'accord municipal ou préfectoral.

Selon la tournure des événements actuels et sous décision administrative, le concours peut être annulé.

Agrément ffta 0976095

